

## 4 Économie

Suite au communiqué du ministère du Travail du 25 mai 2018/Entretien avec le président de l'Organisation patronale gabonaise (OPG)

## Emmanuel Eyeghe : " La tutelle veut sonner le glas des dernières entreprises en activité "

Propos recueillis par René AKONE DZOPE

Port-Gentil

**l'union.** *Que pensez-vous des nouvelles dispositions prises par le ministère du Travail dans son communiqué datant du 25 mai 2018 ?*

Emmanuel EYEGHE : en tant qu'organisation patronale (OPG), nous sommes au regret de constater que la dernière disposition du ministre du Travail a un goût d'achèvement des dernières entreprises encore debout dans ce marasme économique, qui n'est plus à démontrer. Vous constatez avec moi que la situation économique n'a pas encore retrouvé son embellie, malgré la hausse du prix du baril de pétrole, et que les quelques entreprises qui restent peinent à répondre à leurs charges. C'est le moment choisi pour leur imposer des dispositions dont l'efficacité n'est pas démontrée. A moins que ce soit une vue de l'esprit. Le communiqué souligne, par exemple, je cite : "la recevabilité de toute demande d'autorisation d'emploi et de renouvellement d'autorisation d'emploi est assujettie à la présentation d'une attestation de carence délivrée par l'ONE" fin de citation. Tenez-vous bien ! Pour ce bout de papier, il faut claquer environ 700 000 francs par personne. A ce jour, il faut bien distinguer la crise économique et la crise de l'emploi. A aucun moment, la résolution du chômage ne va résoudre le problème de la crise économique. C'est plutôt l'inverse qui apportera une solution à la crise de l'emploi. De facto, il est plus qu'impératif de protéger l'entreprise car, c'est elle qui fait l'économie et si elle se porte bien, elle embauche.

**Cela signifie-t-il que le gouvernement, à travers le ministère du Travail, devrait revenir sur cette disposition ?**

Bien sûr que oui. Il y va de la survie des entreprises et, partant, de l'économie. La disposition n'est pas mauvaise en soi, mais c'est le moment qui est mal choisi car, il ne colle pas à la réalité économique actuelle. Pensez-vous qu'au moment où les entreprises ont du mal à joindre les deux bouts, au moment où les amendes pleuvent de tous les côtés, il leur soit intimé l'ordre d'embaucher obligatoirement des jeunes en apprentissage ? D'où viendra leur rémunération ? Sous d'autres cieux, puisque nous nous inspirons des expériences des autres, c'est à l'Exécutif d'assumer cela, pas l'entreprise. Trouvez-vous normal que l'autorisation de travail pour un étranger soit subordonnée à une attestation de carence délivrée par l'Office national de l'emploi (ONE) dont le coût s'élève à plusieurs centaines de milliers de francs par individu ? La question est de savoir d'où viendrait cet argent lorsque certaines sociétés de pointe emploient du personnel ultra-spécialisé non disponible au Gabon ? Certains secteurs de notre économie nécessitent une haute technicité, à telle enseigne que nous devons avoir beaucoup de recul avant de



Emmanuel Eyeghe, président de l'Organisation patronale gabonaise.

prendre de nouvelles dispositions.

**Pourtant, cette disposition fait la part belle aux nationaux dans le cadre de l'employabilité...**

C'est une erreur d'appréciation manifeste. L'Etat gabonais dispose de textes qui, s'ils sont suivis et appliqués, assurent une employabilité aux nationaux sans asphyxier les quelques entreprises qui survivent à ce jour. Prenez le texte qui fixe et régit l'embauche des populations locales : le contenu local (art.25 de l'ordonnance 10/PR/2016, validé par la loi 022/2016 du 15 déc.). Il y est stipulé que toute grande entreprise a pour obligation d'y employer au moins 40% des nationaux. A ce jour, nos dirigeants sont ils convaincus que cette disposition est respectée et contrôlée dans lesdites sociétés ? Je suis sûr que si ce travail est correctement fait en amont, nous découvrirons plusieurs niches d'emplois pour les Gabonais.

Que chacun se saisisse des textes existants et fasse correctement son travail, et nous verrons un peu plus clair dans la crise que nous traversons.

**Quelle est la situation des PME aujourd'hui ?**

Les PME font partie de l'environnement économique de

notre pays. A ce titre, leur état de santé reflète ce qu'est notre économie aujourd'hui. La crise actuelle a laissé plusieurs entreprises sur le carreau, avec un processus qui n'est pas prêt de s'arrêter. La conséquence directe est l'augmentation du nombre de chômeurs. Les causes de cette agonie des PME sont l'absence de marchés, de contrats, de règlements des factures, d'augmentations des taxes et amendes, etc. En tant qu'organisation patronale, nous sommes témoins de drames qui se passent dans le monde de la PME dans notre pays. Vous comprenez pourquoi les nouvelles dispositions du ministère du Travail tombent au mauvais moment et ne sont bénéfiques pour personne.

**Au regard du tableau que vous dressez, n'existe-t-il pas de la part de l'Exécutif une disposition pouvant freiner cela ?**

En juillet 2015, s'est tenu le Forum sur la sous-traitance pétrolière à Libreville, laquelle a porté création d'un comité sur le contenu local. Ce dernier avait pour mission de mettre en place des dispositions visant à confirmer l'application du contenu local et les bases de la bourse de la sous-traitance. Un des objectifs est d'amener les entreprises majeures à réserver aux PME des Gabonais entre 30 et 40% de leur budget d'investissement annuel. Il s'agit là d'une disposition exceptionnelle devant favoriser le développement et l'expansion des PME de nationaux. Ce qui entraînerait de facto une augmentation de l'embauche et la création de richesse. Quant à la Bourse de la sous-traitance, qui est déjà créée, il s'agit d'un vivier des PME à partir duquel les entreprises majeures exprimeraient leurs besoins en petites sociétés sous-traitantes. Si elle joue son rôle par des contrôles auprès des majors, plusieurs petites structures trouveraient du travail, donc feraient de l'embauche. Je peux donc dire que l'Exécutif a mis en place les outils qu'il fallait, lesquels seraient capables de résoudre une partie des problèmes.

**Rien n'est donc perdu si l'on vous suit attentivement ?**

Il est vrai que l'espoir fait vivre. A nous et nos dirigeants de transformer cet espoir en réalité. Vous avez certainement compris que nous disposons encore de quelques pistes pouvant maintenir la PME gabonaise à flot, en attendant des jours meilleurs. Le contenu local, la bourse de la sous-traitance, assurent le développement et l'expansion de la PME. Ces deux paramètres suffisent à eux seuls pour éclaircir l'horizon. La gestion de la main d'œuvre étrangère serait la dernière phase de ce processus visant le plein emploi des nationaux.

**Votre mot de fin !**

La situation actuelle impose sur toute initiative, bonne ou mauvaise, beaucoup de doigté en associant toutes les parties concernées autour d'une table: employés, employeurs et gouvernants, afin de préserver ce qui nous reste, en attendant des jours meilleurs.

## Journée portes ouvertes de Sotralga

### Des lendemains prometteurs pour l'entreprise

W.N.

Libreville/Gabon

**LA** Société de transformation de l'aluminium au Gabon (Sotralga) a organisé, du 29 au 30 juin der-

niers, à Libreville, ses journées portes ouvertes. Pour les responsables de l'entreprise, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation des tôles bac aluminium, d'articles de ménage (marmites) et des fers à béton

depuis une quarantaine d'années, ces journées portes ouvertes avaient pour but de développer l'image de la marque Sotralga vis-à-vis de la clientèle, de solidifier les liens avec les clients pour mieux connaître leurs be-

soins et d'établir de nouveaux partenariats commerciaux.

A l'issue de ces rencontres, Boris Mendame Ntoutoume, responsable administratif et financier de Sotralga, s'est réjoui de la participation du grand

public.

"Le grand public a découvert chez nous des produits qu'ils pensaient importés, mais en réalité fabriqués par Sotralga. Nous sommes satisfaits parce que le public est arrivé, tout en procédant à des achats sur

place. Cela nous a permis de nous faire une idée des besoins de la clientèle devenue exigeante. Dans l'ensemble tout s'est bien déroulé, ce qui augure des lendemains prometteurs pour notre entreprise", a-t-il conclu.

CHANGEMENT	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 02/07/2018	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,1658	1USD =	562,667	1 USD	580,298	CAC 40	02/07/2018	5 347,96
		CAD	1,5442	1CAD =	424,788	1 CAD	452,981	DOW JONES	02/07/2018	24 ,436,92
		JPY	129,0400	1JPY =	5,083	100 JPY	537,012			
		GBP	0,8861	1GBP =	740,316	1 GBP	789,305			
		CHF	1,1569	1CHF =	566,995	100 CHF	60 460,53			
		ZAR	16,0484	1ZAR =	40,874	100 ZAR	4 317,94			
		MAD	11,0632	1MAD =	59,292	1 MAD	62,64			
		CNY	7,7170	1CNY =	85,002	1CNY	87,55			
		KES	117,4400	1KES =	5,585	1KES	5,75			

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
02 Juillet 2018: 78,95